

Compte rendu sommaire
Séance du Conseil Municipal
du 12 juillet 2018

*Le conseil municipal de Saint-Jean de Sixt, dûment convoqué le 6 juillet 2018, s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur **Pierre RECOUR**, maire.*

Présents : Didier LATHUILLE, Yvette FAVRE-LORRAINE, Claudine MORAND GOY, Jean-Paul BARNIER, Corinne BESCHE, Dominique ANTHOINE, Éric TOFFOLI, Lorène LARUAZ, Dominique MASSON, formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Michel CONTAT, Jean-François TOCHON-FERDOLLET, Odile LARUAZ,



Approbation du compte rendu précédent

- Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 7 juin 2018 est approuvé à l'unanimité.

Décisions du Maire prises en vertu des délégations du Conseil Municipal :

- Décision n° 6 – Avance de trésorerie – TERACTION
- Décision n°7 – Attribution prestataire – Modification simplifiée du PLU

Convention de mandat avec le SIMA – Tour du Danay :

- Monsieur le Maire rappelle la délibération du 14/11/2016 concernant la réalisation des travaux d'aménagement du tour du Danay. Le SIMA intervenant dans le cadre de la promotion touristique, il est proposé que celui-ci réalise ces travaux pour le compte des communes concernées. Il est donc approuvé la convention de mandat à conclure avec les communes de La Clusaz, Le Grand-Bornand et Saint-Jean-de-Sixt.

Convention de mandat avec le SIMA – Dispositif INGENIE :

- Monsieur le Maire rappelle la délibération du 13/06/2017 du comité syndical du SIMA concernant le choix de restructurer les sites Internet des quatre stations. Une convention de mandat a été rédigée et détaille les obligations et responsabilités de chaque commune et du SIMA. Cette intervention au profit des offices de tourisme des communes prendra un terme à l'issue des trois années d'engagement.
Approbation de cette convention de mandat à conclure avec les communes de La Clusaz, Le Grand-Bornand, Manigod et Saint-Jean-de-Sixt pour l'acquisition du dispositif INGENIE.

Convention de mandat avec le SIMA – Logiciels taxe de séjour :

- Monsieur le Maire rappelle que les membres du comité syndical du SIMA ont fait le choix d'acquérir de nouveaux logiciels pour la gestion de la taxe de séjour. Les communes ont sollicité le SIMA afin d'assurer la cohérence du projet étant entendu que les charges relatives aux acquisitions seront réparties entre les quatre communes. Une convention approuvée par le conseil syndical du SIMA en date du 22 mai 2018 précise les modalités de financement de ces équipements.

Approbation de la convention de mandat à conclure avec les communes de La Clusaz, Le Grand-Bornand, Manigod et Saint-Jean-de-Sixt pour l'acquisition de logiciels de télédéclaration de la taxe de séjour.

Fixation d'un seuil de rattachement des charges et des produits – Budget annexe remontées mécaniques :

- Monsieur le Maire rappelle que le service des remontées mécaniques est assimilé à un service de transport de personnes ce qui impose le rattachement des charges et des produits à l'exercice. Ainsi, le seuil de rattachement des charges et des produits à l'exercice du budget annexe des remontées mécaniques est fixé à 2 000 €.

Questions diverses :

Recours gracieux :

- Le Conseil est informé de la lettre recommandée de la Préfecture en date du 30 juin valant recours gracieux et demandant le retrait de la délibération n° D2018-036 du 7 juin 2018 afférente au versement de la subvention à l'Office du Tourisme pour les animations non touristiques.

Travaux en cours:

- Madame Claudine MORANT GOY, 3^{ème} adjointe, responsable de la commission voirie-réseaux, rappelle au conseil tous les travaux communaux en cours ou à venir.

Démission du délégué au SIMA :

- Madame Yvette FAVRE LORRAINE expose au conseil les motivations qui ont conduit à la démission de son poste de délégué au SIMA.
- Afin de palier son remplacement 3 candidats se sont déclarés, il conviendra réglementairement de procéder à un vote à bulletin secret, porté à l'ordre du jour lors d'un prochain conseil municipal.

A 22 h 15, l'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance.

Prochaine séance du Conseil Municipal : une date a été proposée au Jeudi 16 août 2018 sous réserve d'un ordre du jour important..

Le Maire,
Pierre RECCUR

